

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA FSU GRAND EST SUITE AUX ANNONCES DE LA RÉGION SUR LE PLAN LYCÉES

Par voie de presse, la Région Grand Est a annoncé il y a plusieurs mois son projet de fermer un certain nombre de lycées de la région. Cependant, elle a pris soin de ne jamais préciser ses intentions empêchant par ce manque de transparence que le réseau des lycées soit l'objet d'un débat public et démocratique.

Pourtant, des instances de concertation, telles que le Conseil académique de l'Éducation nationale (CAEN), existent. Réunissant notamment des représentant-es des collectivités, du monde économique, des personnels et des parents d'élèves, elles sont le lieu où ces questions ont vocation à être examinées.

De manière précipitée, les représentant-es des personnels ont été convoqué-es à une réunion en visio-conférence ce matin, lundi 6 mars à 10 h. Ce matin, **nous avons appris les fermetures :**

- du Lycée Charles de Gaulle de Pulversheim (avec répartition des élèves sur 4 établissements de la région Mulhousienne) à la rentrée 2024,
- du Lycée Professionnel Hurlevent de Behren-les-Forbach (avec transfert des formations au lycée Blaise Pascal de Forbach) à la rentrée 2025,
- du lycée professionnel Jean Morette de Landres (avec transfert des formations entre Longwy, Pont à Mousson et Briey) pour la rentrée 2025,
- du lycée professionnel Simone Veil de Charleville-Mézières (avec transfert des formations sur les autres LP de la ville) pour la rentrée 2025,
- confirmation de la fermeture du site de Vivier-au-Court avec transfert des formations sur le lycée J-B Clément de Sedan (08) pour la rentrée 2025.

Par ailleurs, plusieurs mesures de restructuration ont été confirmées à Toul, Lunéville, Freyming-Merlebach, Langres... Il s'agit de regrouper deux établissements sur un même site.

Les raisons énoncées par la Région sont les suivantes :

- la baisse démographique,
- la nécessité de la sobriété énergétique,
- l'évolution des besoins en compétences et l'adaptation des plateaux techniques,
- le coût trop important de la rénovation de certains sites.

Comme toutes ces dernières années, les mêmes choix s'opèrent. Prenant prétexte de la baisse des effectifs, la région Grand Est ferme des lycées, plutôt que de profiter de cette occasion pour permettre aux lycéens d'apprendre dans de meilleures conditions.

Par ailleurs, si la baisse des effectifs frappe si fortement les lycées professionnels, c'est d'abord en raison de la promotion très forte de l'apprentissage depuis la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Alors qu'aujourd'hui l'urgence est de permettre à tous les jeunes d'accéder à une formation débouchant sur un diplôme, la région Grand Est choisit de relayer le choix dogmatique du gouvernement de favoriser, par un soutien financier important, le développement de l'apprentissage aux niveaux bac et pré-bac. Cette orientation va exacerber la concurrence entre les systèmes de formation professionnelle au détriment de leur qualité et de l'accueil des jeunes.

Ces fermetures touchent notamment des territoires ruraux ou en difficulté. Elles mettront en difficulté les élèves et leurs familles contraints à des déplacements plus importants pour se former.

**Pour les syndicats de la FSU, l'école publique doit rester une priorité et bénéficier des moyens lui permettant de remplir toutes ses missions.**

Contacts :      En Lorraine : Bruno HENRY - 06 81 40 64 83  
                      En Alsace : Géraldine DELAYE - 06 59 33 59 42  
                      En Champagne-Ardenne : Guy BOURGEOIS - 06 85 21 00 85